



Assurances lignes financières

Contrat cadre Responsabilité Civile
Professionnelle, Fraude et Malveillance
Informatique



Vos programmes d'assurances
sont-ils adaptés à vos besoins ?
Aon et l'Amafi vous accompagnent



Une faute professionnelle, une allégation de négligence ou de non-respect de vos obligations professionnelles peuvent entraîner la mise en cause de la Responsabilité Civile Professionnelle de votre entreprise.

Le risque de fraude, présent dans tous les secteurs d'activité, menace tout particulièrement les entreprises dont l'activité est centrée sur la gestion de flux financiers.

En partenariat avec l'Amafi, l'Association Française des Marchés Financiers, Aon propose un contrat cadre d'assurance pour couvrir vos risques de Responsabilité Civile Professionnelle, Fraude et Malveillance Informatique que vous pouvez encourir dans le cadre de vos activités professionnelles. Ce contrat cadre, réservé aux membres de l'Amafi, vous permet de bénéficier des meilleures conditions de garanties proposées aujourd'hui par le marché de l'assurance.

Le programme cadre Amafi combine RC
Professionnelle - Fraude - Malveillance informatique

Caractéristiques :

- Programme ouvert à tous les adhérents de l'Amafi
- Limite de garantie dédiée pour chaque adhérent
- Choix des garanties RC Professionnelle - Fraude - Malveillance informatique
- Programme d'assurance placé auprès des Assureurs spécialistes des risques financiers et bénéficiant de notations financières solides.

Avantages

- ▶ Choix des limites et niveaux de rétention
- ▶ Modularité des garanties (choix des volets de garantie souscrits)
- ▶ Conditions tarifaires avantageuses grâce au volume du contrat cadre
- ▶ Limite reconstituable après épuisement
- ▶ Extension de garantie pour les établissements permanents aux USA/Canada
- ▶ Emission directe de documents contractuels (attestations, certificat d'adhésion, contrat, pièces comptables)



Notre approche

- Analyse, étude, appréciation de vos risques
- Une équipe dédiée Aon composée de 8 personnes
- Compréhension de vos activités



Profil de risque

Facteurs internes

Structure capitaliste
Antécédents sinistre
Fusions-acquisitions
Politique de gestion des risques
Exposition boursière
Situation Financière
Contrôle interne et conformité

Détermination
de la limite
de garantie

Facteurs externes

Juridictions
Spécificités du secteur financier
Benchmarking par rapport à vos pairs
Cycle du marché de l'assurance
Environnement réglementaire
Evolution de la sinistralité du secteur
Typologie de clientèle

Consultez-nous également pour vos autres solutions d'assurance

Responsabilité des Dirigeants (RDD)
Garantie des Rapports Sociaux (EPL)
Assurance Cyber

Aon vous propose des solutions d'assurance robustes adaptées à votre profil, et qui vous accompagnent à chaque étape dans la vie de votre entreprise.

Contacts

Audrey Habib
Directeur de Clientèle
+ (33) 1 47 83 08 66
pme1@aon.com

Jean-Christophe Perrin
Directeur de Clientèle
+ (33) 1 47 83 03 18
+ (33) 6 20 02 63 44
jean-christophe.perrin@aon.com

www.aon.fr



Aon France

Siège social | 31-35 rue de la Fédération | 75717 Paris Cedex 15 | t +33(0)1 47 83 10 10 | f +33(0)1 47 83 11 11 | aon.fr
N° ORIAS 07 001 560 | SAS au capital de 46 027 140 euros | 414 572 248 RCS Paris | N° de TVA intracommunautaire : FR 22 414 572 248
GARANTIE FINANCIÈRE ET ASSURANCE DE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE CONFORMES AUX ARTICLES L512-7 ET L512-6 DU CODE DES ASSURANCES